

Burundi : la CENI "satisfaite" du déroulement de l'enrôlement des électeurs

@rib News, 30/12/2019 – Source Xinhua Burundi : la CENI satisfaite du déroulement de l'enrôlement partiel et de l'affichage des listes électorales provisoires La Commission électorale nationale indépendante (CENI) "est globalement satisfaite" du déroulement de l'enrôlement partiel et de l'affichage des listes électorales provisoires réalisés du 9 au 12 décembre, a déclaré lundi son président Pierre-Claver Kazihise lors d'un point de presse pour dresser le bilan des activités ad hoc menées sur l'ensemble des 18 provinces du territoire national.

Cet enrôlement partiel dans le cadre de l'actuel processus électoral conduisant aux différents scrutins prévus en 2020 concernait les électeurs qui n'avaient pas pu se faire inscrire au cours du référendum constitutionnel de 2018. Le 20 mai 2020, le Burundi arbitra au suffrage universel direct l'élection du président de la République, l'élection des députés l'élection des conseillers communaux. Il a précisé que ces activités d'enrôlement partiel et d'affichage des listes provisoires des électeurs ont eu lieu aux dates prévues notamment grâce à l'appui des branches de la CENI, dont les CEPI (Commissions électorales provinciales indépendantes) et les CECI (Commissions électorales communales indépendantes). Ces activités se sont soldées par l'enregistrement de 117.863 nouveaux candidats électeurs dont 52.343 femmes (44,41%) et 65.520 hommes (55,58%). En comparaison avec l'effectif des anciens inscrits sur les listes électorales provisoires qui était de 5.000.742 personnes, les nouveaux inscrits représentent une augmentation de 2,35%.

Les nouveaux inscrits, a-t-il affirmé par ailleurs, ont été enregistrés dans les provinces périphériques qui accueillent Burundais rapatriés, à savoir les provinces de Ngozi et Kirundo au nord, de Ruyigi à l'est et de Makamba au sud.